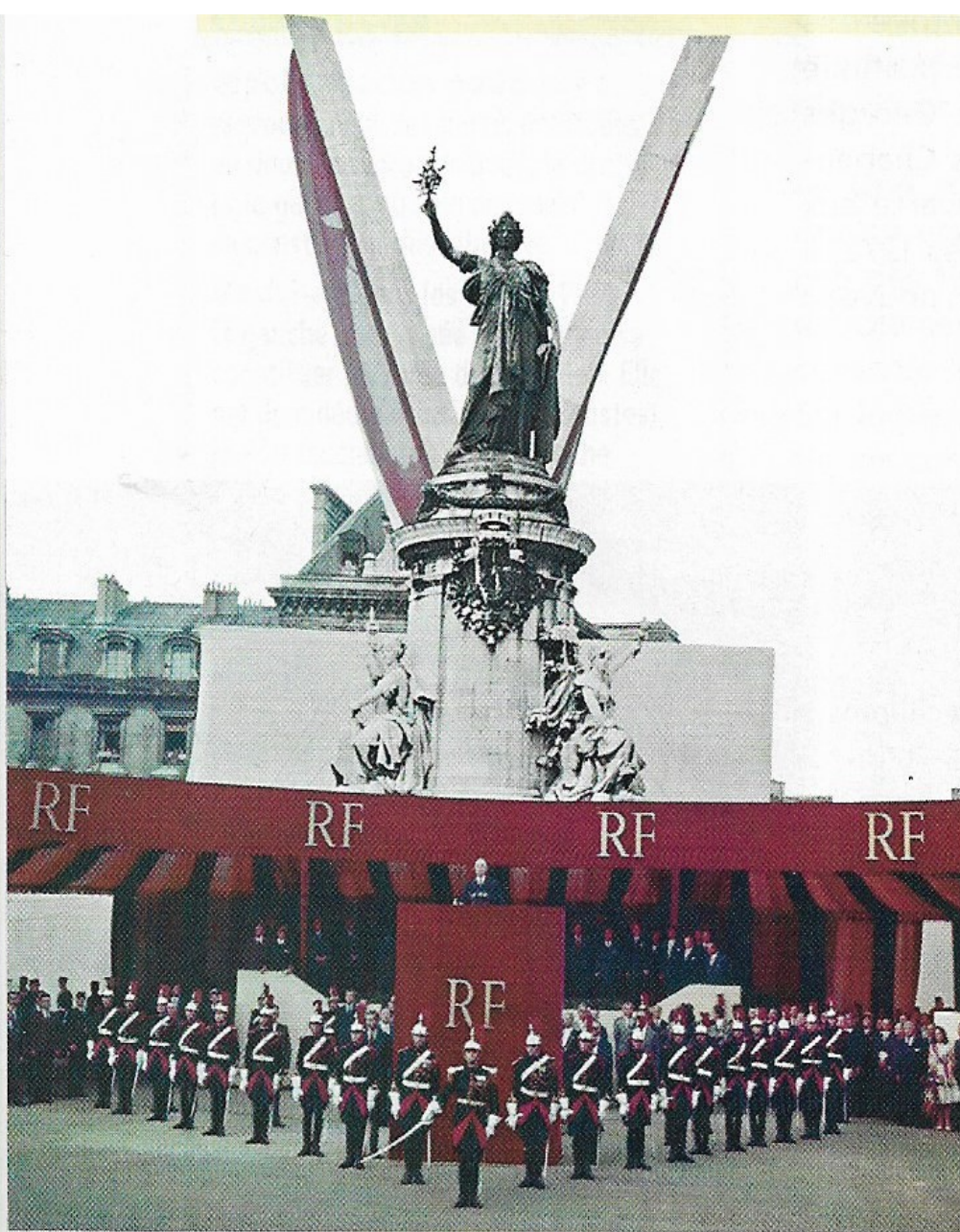


### 3 L'approbation de la Constitution par référendum

Affiches gaulliste et communiste de la campagne pour le référendum du 28 septembre 1958.

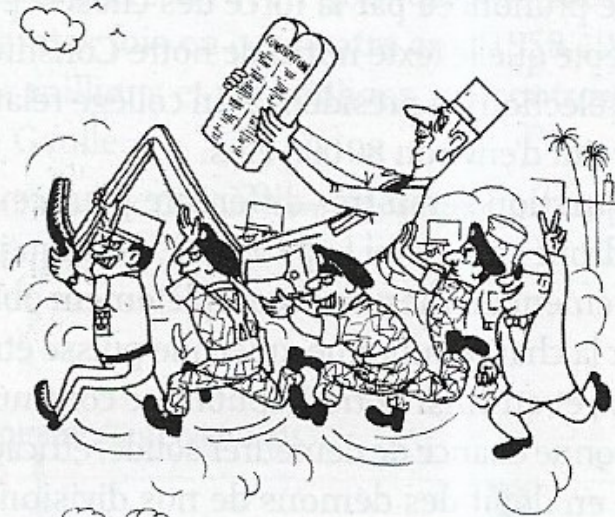
Ces affiches électorales réalisées à l'occasion du référendum du 28 septembre 1958 illustrent l'opposition entre les gaullistes, qui critiquent la IV<sup>e</sup> République et le « système des partis », et le parti communiste, qui dénonce le « coup d'État » opéré par le général de Gaulle à l'occasion de la crise du 13 mai 1958.





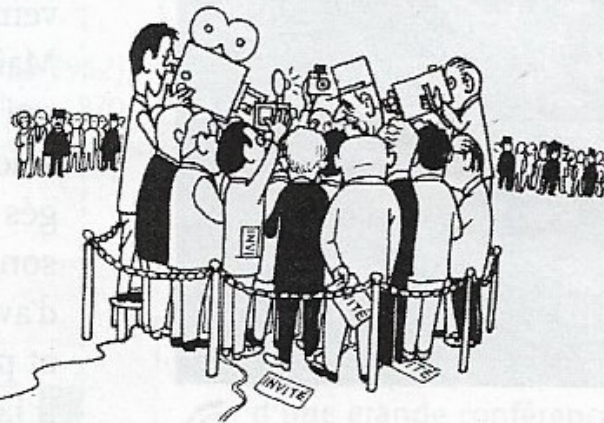
**3** La présentation du projet de  
Constitution en vue du **référendum**

Charles de Gaulle, président du Conseil des ministres, place  
de la République à Paris, le 4 septembre 1958.



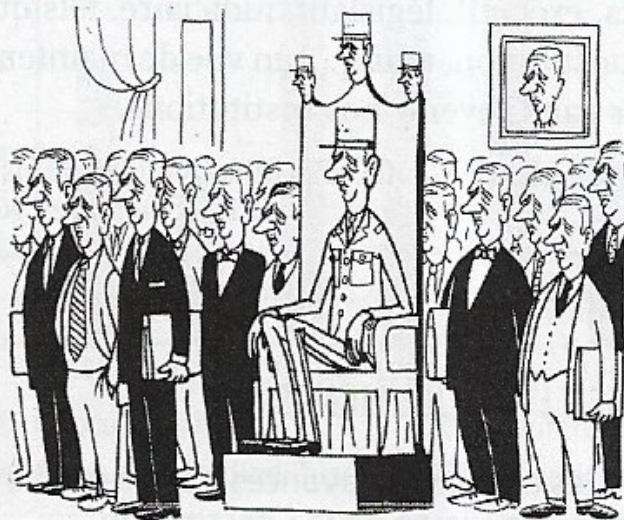
1°

De Gaulle a été porté au pouvoir par la sédition préparée par ses amis, encouragée et relancée par ses appels des 15 et 19 Mai, et avec laquelle il a fait chanter le Parlement



2°

Il n'y a pas de contre-projet. Soustelle "dirige" l'information. On fait voter pour un homme, comme en 1852 : ce n'est pas un référendum, c'est un plébiscite.



3°

La Constitution est faite pour de Gaulle. Ses ministres seront ses doublures (Art. 6-8-23). L'Assemblée ne pourra rien contre lui.



4°

Il pourra lui imposer des lois par de nouveaux plébiscites et la dissoudre à son gré (Art. 11 et 12).

## 5 Une vision critique de la nouvelle Constitution

«Vous voterez non parce que...», affiche du parti de l'Union de la gauche socialiste, dessins de Maurice Henry, 1962.

## Le « coup d'État permanent » de Charles de Gaulle

« Entre de Gaulle et les républicains il y a d'abord, il y aura toujours le coup d'État [...]. Qu'est-ce que la V<sup>e</sup> République, sinon la possession du pouvoir par un seul homme ?

[...] Monarchie personnelle ? Consulat à vie<sup>1</sup> ? [...] Et qui est-il, lui, de Gaulle ? Duce<sup>2</sup>, Führer<sup>3</sup>, guide ? [...] J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement, il tend [...]. Je veux bien que cette dictature s'instaure en dépit de De Gaulle. Je veux bien, par complaisance, appeler ce dictateur d'un nom plus aimable, consul<sup>4</sup>, podestat<sup>5</sup>, roi sans couronne [...]. Alors elle m'apparaît plus redoutable encore [...]. Ce n'est pas la première fois qu'un homme d'un grand éclat suscite l'amour des foules. Un passé glorieux, une bonne technique de la propagande et une police vigilante représentent trois atouts maîtres, qui dans la même main [...] balaient les autres jeux. »

**François Mitterrand**, *Le Coup d'État permanent*,

BellesLettres, 1964.

1. Référence à Napoléon I<sup>er</sup>. 2. Mussolini. 3. Hitler. 4. Magistrat dans l'Antiquité romaine. 5. Maire d'une cité dans l'Italie médiévale, puis dans l'Italie fasciste.